



EXTRAIT DE PÉTITION **(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 206 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE l'inversion du flux du pétrole dans l'oléoduc présente les risques suivants :

- un bris éventuel (accident) susceptible de polluer notre environnement: terrains, eau (puits et cours d'eau);
- du pétrole brut plus acide circulera dans l'oléoduc traversant notre territoire agricole et urbain;
- aucun emploi ne sera créé dans nos régions (et en fera perdre à Montréal);
- la construction de stations de pompage additionnelles augmentera la pression et conséquemment les risques créés par l'inversion du flux;
- ce pompage augmentera la pression différentielle dans des vieux tuyaux de 1950 et 1960, ce qui multipliera les risques d'accidents;

ATTENDU QUE l'oléoduc actuel ne peut être modifié sans risque environnemental;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi les soussignés appuient la coalition qui demande à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'instituer une enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement BAPE et des auditions publiques sur l'inversion du flux dans l'oléoduc Montréal-Portland.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Monique Richard, Marguerite-D'Youville

9 juin 2010
Date